

## JEUX DE PARIS 2024 PARIS 2024 : PASSAGE DE LA FLAMME PARALYMPIQUE EN SEINE-ET-MARNE



© Département de Seine-et-Marne

À l'occasion des Jeux de Paris 2024, la Flamme paralympique passera en Seine-et-Marne le 27 août 2024, dans deux communes : Trilport, au Complexe Sportif de la Noyerie, et Fontainebleau, au Centre National des Sports. La programmation sera annoncée bientôt.

27/08/2024

-  Facebook (<https://www.facebook.com/departementdeseineetmarne>)
-  X (<https://twitter.com/Departement77>)
-  Instagram (<https://www.instagram.com/departement77/>)
-  LinkedIn (<https://www.linkedin.com/company/839932/admin/feed/posts/>)
-  [jopparis2024.seine-et-marne.fr](https://jopparis2024.seine-et-marne.fr) (<https://jopparis2024.seine-et-marne.fr/>)

### PUBLICATIONS



**BROCHURE**

## **Ensemble, construisons notre légende olympique**

À l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, la Seine-et-Marne se prépare à vivre un moment historique. Le Département, résolument tourné vers le sport pour tous, est fier d'accueillir une part de cette grande aventure. Au cœur du département, le Stade Nautique Olympique d'Île-de-France de Vaires-sur-Marne se prépare à accueillir des compétitions d'aviron et de canoë-kayak. C'est là que les athlètes du monde entier ainsi que les espoirs locaux se mesureront dans une ambiance inédite.

Mais les Jeux ne se limitent pas à la compétition. Les relais de la flamme olympique et paralympique illumineront les rues de notre département, symbolisant l'unité, la diversité et le partage de l'esprit olympique. Le soutien des athlètes Seine-et-Marnais, de leurs parcours inspirants et de leurs exploits sportifs sera le reflet de la détermination et du talent qui animent notre territoire.

Enfin, pour vivre pleinement l'atmosphère des Jeux, rendez-vous à la fan zone de Chelles, véritable lieu de célébration où dans une ambiance festive et conviviale, chacun pourra partager sa passion pour le sport et encourager ses athlètes favoris.



TÉLÉCHARGEMENT



PDF - 14.02  
MO